



Hôtel de Ville
2, avenue Pierre Mendès-France
07220 Viviers

Service : Secrétariat général
Votre interlocutrice : Carole Aubry
☎ : 0475498610
✉ : c.aubry@mairie-viviers.fr

CONSEIL MUNICIPAL
DU **LUNDI 23 FEVRIER 2026**
A 18 h30
A L'HOTEL DE VILLE

Objet : Conseil municipal du 23.02.26 / Convocation

Viviers, le 17 février 2026

ORDRE DU JOUR :

Dossiers du Maire

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2025
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 janvier 2026
3. Avis sur la consultation du public concernant le projet « réouverture de la ligne SNCF rive droite du Rhône au trafic voyageur »

Finances

4. **Débat** sur les **O**rientations **B**udgétaires
5. Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2025

Urbanisme

6. Cession d'un chemin rural
7. Avenant n° 1 à la convention cadre Petites Villes de Demain valant **O**opération de **R**evitalisation du **T**erritoire (ORT) de Bourg-Saint-Andéol/Viviers

Ressources Humaines

8. Mise en œuvre du dispositif d'une aide financière à la formation de **B**revet **N**ational de **S**écurité et de **S**auvetage **A**quatique (BNSSA)
9. Instauration de l'indemnité de mise sous pli de la propagande électorale

Informations diverses

→ Présentation des décisions du maire adoptées du 21 janvier au 17 février 2026



Martine MATTEI
Maire de Viviers

Les procurations sont à envoyer à c.aubry@mairie-viviers et g.bouchet-bert-manoz@mairie-viviers.fr